

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
312^{ÈME} REUNION
ADDIS ABABA, ETHIOPIE
8 MARS 2012

PSC/PR/BR (CCCXIII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 312^{ème} réunion tenue le 8 mars 2012, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur les résultats de la Conférence internationale de Londres sur la Somalie du 23 février 2012.

Le Conseil s'est félicité des résultats de la Conférence de Londres sur la Somalie. Le Conseil a noté avec satisfaction que les mesures convenues lors de la Conférence contribueront considérablement à la promotion de la paix et de la réconciliation en Somalie, ainsi qu'à une stabilité et à une sécurité renforcées pour la région et au-delà. Le Conseil a exprimé la reconnaissance de l'UA au Gouvernement du Royaume-Uni, en particulier le Premier Ministre David Cameron, pour avoir pris cette initiative en appui aux efforts de l'UA en Somalie.

Le Conseil a souligné la nécessité de maintenir la mobilisation internationale actuelle en appui à la paix et à la réconciliation en Somalie. A cet égard, le Conseil attend avec intérêt les résultats de la prochaine Conférence d'Istanbul sur la Somalie.

Le Conseil a demandé aux dirigeants politiques somaliens d'honorer pleinement les engagements pris pour parachever la transition dans les délais prévus et mettre en place un système politique inclusif et plus représentatif.

Par ailleurs, le Conseil s'est félicité de l'adoption par le Conseil de sécurité, le 22 février 2012, de la résolution 2036(2012), qui renforce de manière significative le dispositif de soutien des Nations unies à l'AMISOM, notamment en appuyant la décision prise par le Conseil de paix et de sécurité, en sa 306^{ème} réunion tenue le 5 janvier 2012 [PSC/PR/COMM (CCCVI)], d'accroître l'effectif de la Force de l'AMISOM de 12.000 à 17,731 personnels en uniforme ; en élargissant en conséquence le dispositif de soutien des Nations unies à la Mission ; et en autorisant l'inclusion, dans le dispositif de soutien, du remboursement des équipements appartenant aux contingents, ainsi que la mise à disposition des multiplicateurs de force nécessaires. Le Conseil a exprimé sa profonde gratitude aux membres du Conseil de sécurité et au Secrétaire général des Nations unies pour leur soutien et leur engagement en faveur de la promotion durable de la paix et de la réconciliation en Somalie.

Le Conseil a noté que l'adoption de la résolution 2036(2012) représente une étape importante dans les efforts de l'UA et des Nations unies visant à bâtir un partenariat novateur et tourné vers l'avenir, afin de relever les énormes défis à la paix et à la sécurité en Afrique. A cet égard, le Conseil a rappelé son communiqué PSC/PR/COMM(CCCVII), du 9 janvier 2012, sur le partenariat entre l'UA et les Nations unies dans le domaine de la paix et de la sécurité, ainsi que le paragraphe 16 de la décision Assembly/AU/Dec.408(XVIII) sur le rapport du Conseil de paix et de sécurité sur ses activités et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, adoptée par la 18^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue les 29 et 30 janvier 2012.

Le Conseil a réitéré sa gratitude à l'AMISOM et aux forces éthiopiennes pour les succès qui continuent d'être enregistrés sur le terrain en appui aux forces de sécurité somaliennes, y compris les avancées enregistrées récemment dans la zone de Mogadiscio et la libération de la ville de Baidoa. Le Conseil attend avec intérêt les résultats de la réunion des chefs d'Etat-major des pays fournisseurs de contingents à l'AMISOM et autres pays intéressés, qui se tiendra à Addis Abéba, le 9 mars 2012, afin de mettre officiellement en place le Comité de coordination des opérations militaires (MOCC), tel que prévu par le Concept stratégique de l'AMISOM, et d'examiner ses termes de référence, ainsi que d'autres questions connexes.